

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

UAICF  
UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANCAIS

## PROCÈS-VERBAL MARDI 10 OCTOBRE 2023



Comité UAICF Nord

01 40 16 05 00

[uaicf.comite-nord@wanadoo.fr](mailto:uaicf.comite-nord@wanadoo.fr)

<http://nord.uaicf.asso.fr>

**Étaient présents :**

Pierre Miguel	Président
Pierre Hanar	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Gérard De Beukelaer	Administrateur
Arlette Galhaut	Administratrice
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes
Pierre Marie Jumeaucourt	CASI SNCF de Paris Nord
Amandine Correur	CASI SNCF d'Amiens
Stéphanie Scheuer	CASI SNCF d'Amiens

**Secrétariat :**

Saliha Mahjoub

**Étaient excusés :**

Georges Wallerand	Secrétaire
Yvon Leleu	Trésorier
Jean-Marc Cardon	Administrateur
Lucien Charloton	Administrateur
Michèle Karafa	Administratrice
Philippe Gambier	Administrateur suppléant
Pierre Lherbon	Administrateur suppléant

**Était absent :**

Alexandre Kikos                      CASI de Nord-Pas-de-Calais

---

**Ordre du jour :**

- 1) approbation du procès-verbal du conseil d'administration 6 juin 2023,
- 2) situation comptable,
- 3) communication,
- 4) Conseil d'administration de l'UAICF du 21 septembre 2023,
- 5) Préparation de l'assemblée générale du comité Nord en 2024,
- 6) Manifestations passées et à venir,
- 7) lecture du courrier et questions diverses.

M. Miguel ouvre la séance à 9 h 45 et remercie les administrateurs de leur présence à ce conseil d'administration. Il présente les excuses de Mme Karafa, MM. Cardon, Charloton, Gambier, Leleu, Lherbon et Wallerand.

Il souhaite la bienvenue aux nouvelles représentantes du CASI SCNF d'Amiens, Mmes Correur et Scheuer ainsi qu'à M. Jumeaucourt, Secrétaire du CASI SNCF de Paris-Nord.

Il invite ensuite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

## **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 juin 2023**

Aucune demande de modification n'est parvenue au comité concernant la rédaction de ce document et aucune remarque n'est exprimée en séance. Ce procès-verbal est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

## **2. Situation comptable**

Un exemplaire de l'arrêté des comptes au 31 août 2023 a été remis à chaque administrateur.

M. Leleu étant excusé pour raisons de santé, M. Lecoq présente l'état de la trésorerie du comité Nord depuis le dernier conseil d'administration. La situation financière est saine.

Les subventions de fonctionnement ont été virées aux associations courant juillet.

Les subventions pour achat de matériels seront versées prochainement. Le comité Nord a perçu la subvention de 5 500 € du CASI de Paris-Nord en août et 3 500 du CASI d'Amiens en septembre. Nous sommes en attente de celle du CASI Nord-Pas-de-Calais qui a effectué le virement très récemment.

M. Lecoq rappelle qu'il est inutile de transmettre toutes les dépenses de l'association ou transmettre une demande d'un montant supérieur à l'enveloppe accordé par le CASI. À noter qu'il est important de respecter la date limite d'envoi pour éviter tout retard dans la répartition.

M. Miguel rappelle qu'un courriel a été transmis à l'ensemble des associations Microfer les informant de la suppression de leur subvention spécifique. Dorénavant, elles percevront une subvention pour achat de matériels comme toutes les autres.

Concernant les placements financiers, M. Lecoq indique que le comité Nord détient un compte bancaire au Crédit agricole et un livret au Crédit mutuel. Afin de faciliter les transferts, des démarches sont en cours pour ouvrir un compte épargne au Crédit agricole.

Ensuite, le comité Nord et le Siège ont reçu un courriel de Philippe Gambier, Président des Magiciens d'Abord, concernant une demande d'aide financière pour leur participation au congrès de Magie qui se tiendra à Étapes en 2024. Une dizaine de magiciens participeront à cette manifestation.

M. Gondo demande ce que cette manifestation apportera à l'UAICF. M. Miguel indique qu'il s'agit d'une manifestation extérieure et que cela n'apportera rien au comité.

Après discussion, les administrateurs décident à l'unanimité de ne pas accorder d'aide financière.

Un autre sujet a été abordé suite à un message de M. Leleu ; il s'agit de la prise en charge des frais de déplacements des administrateurs. Au vu des montants importants pour certaines demandes de remboursement, M. Lecoq indique que certains bénévoles peuvent déclarer ces sommes en contribution volontaire, ce qui leur permettra de les déduire de leurs impôts lors de la déclaration. En cas de besoin, il peut accompagner les intéressés pour remplir le formulaire.

### **3. Communication**

M. Wallerand étant excusé, M. Miguel indique que le numéro 67 des Échos du Nord vient juste de paraître. Quelques exemplaires ont été remis aux administrateurs présents. Comme à l'accoutumé, ce bulletin est riche en articles. Le prochain numéro est déjà en cours d'édition.

M. Gondo trouve qu'il est dommage que, souvent, les mêmes disciplines paraissent dans notre journal.

Concernant Arts Cheminots, le numéro 36 doit paraître début 2024. Le comité Nord doit fournir deux articles. Un courriel a été transmis à l'ensemble des associations dans ce sens.

M. Miguel indique que le Président général souhaite faire un focus sur la libération de Paris et la grève insurrectionnelle qui l'a suivie.

Pour continuer, M. Lherbon a transmis un projet d'objet promotionnel qui serait utile lors d'expositions. Il s'agit d'un chapeau de paille personnalisé. Le devis établi s'élève à 400 € pour 250 pièces.

Le projet est soumis au vote des administrateurs : 4 votes contre, 1 abstention et 2 votes pour. Le comité ne donnera donc pas suite.

M. Lecoq propose plutôt des sacs personnalisés de style « tote bag » qui sont très demandés. Plusieurs devis seront réalisés pour comparer.

Concernant le site internet, M. Gondo indique qu'il est mis régulièrement à jour. actuellement, il travaille sur la refonte complète du site, avec une nouvelle présentation afin de le moderniser et le rendre plus attractif.

Pour les calendriers, le comité éditera celui de l'année 2024.

### **4. Conseil d'administration de l'UAICF**

Le dernier conseil d'administration de l'UAICF s'est tenu le 21 septembre 2023. Les points importants sont les suivants :

- Création d'une CTN patrimoine :

Le patrimoine fait actuellement partie de la CTN modélisme & patrimoine. Un sondage a été transmis à l'ensemble des associations de modélisme et patrimoine sur la faisabilité de cette CTN. Il y a une seule association de patrimoine sur la région Nord et 6 ou 7 au niveau national. La consultation n'a pas eu lieu lors du dernier CA de l'UAICF.

- Création d'une CTN jeux :

Nouvelle commission technique pour regrouper toutes les associations de « jeux » de l'UAICF.

- Cas de l'Harmonie de Nîmes :

L'association rencontre d'importants problèmes suite à l'élection du nouveau bureau extérieur. Ce dernier souhaite quitter l'UAICF en gardant les actifs financiers et matériels. Il faut savoir que l'harmonie est logée par le CASI. L'affaire est aujourd'hui portée en justice. C'est la raison pour laquelle il est important de respecter les statuts-types de l'UAICF qui garantissent le statut de cheminot.

M. Jumeaucourt comprend la situation car il a lui-même été confronté à des adhérents extérieurs d'associations de musique lors des réunions pour les locaux de Drancy. Il rappelle que les statuts de l'UAICF prévoient 40 % d'extérieurs (20 % à la création de l'association) et qu'il est important de respecter ce quota.

M. Hanar indique que les sociétés musicales existent toutes depuis plus de 50 ans et qu'il est difficile de défaire ce qui existe déjà. Certaines associations de musique ou de danse ont besoin d'effectifs extérieurs pour compléter leurs groupes. Il rappelle que la plupart d'entre-elles sont logées par la ville.

M. Jumeaucourt attire l'attention du comité sur le cas du CLEC de Chambly dont le rapport annuel est incomplet. M. Miguel lui indique que le statut de cette association est assez particulier car elle est culturelle et sportive. Un double du rapport de gestion lui est remis en séance pour compléter le rapport annuel.

## 5. Assemblée générale du comité UAICF Nord 2024

La prochaine assemblée générale du comité Nord aura lieu à Amiens, le samedi 13 avril 2024. Un premier contact sera pris avec la Brasserie Jules pour les différentes réservations.

Pour préparer cette AG, une réunion des présidents de commissions techniques régionales se tiendra prochainement. La date est fixée au 14 novembre 2023. La convocation sera envoyée prochainement.

## 6. Manifestations

M. Miguel donne ensuite lecture du tableau des manifestations (annexe 1) :

### *a. Manifestations passées*

- **Forum et stage de généalogie** : du 12 au 16 juin à Saint-Mandrier. Pas de participation du comité Nord.
- **Stage national de photographie** : à Fondettes du 23 au 30 septembre 2023. Le Ciné-Photo-Club de Paris-Nord et le Foto Club de Tergnier y ont participé.
- **Rassemblement Module Junior** : a eu lieu à Toulouges les 23 et 24 septembre dernier. Y ont participé l'association des modélistes d'Amiens-Longueau et l'association ternoise de modélisme ferroviaire.

M. Miguel tient à signaler un incident survenu lors de la manifestation. Un responsable d'association (organisateur de la même manifestation en 2024) a tenu des propos inacceptables au sujet du délégué du comité Nord, Romain Lecomte, en le désignant « d'handicapé ». Compte tenu des valeurs de l'UAICF et des entreprises SNCF une telle attitude est intolérable. C'est d'autant plus méprisant que Romain est assez très actif au sein de la commission nationale de modélisme et du comité Nord.

### ***b. manifestations à venir***

- **Rencontre interclubs informatique** : date et lieu à définir.
- **Exposition régionale de modélisme** : les 4 et 5 novembre à Longueau.
- **Rencontre amicale de modélisme** : du 17 au 19 novembre 2023 à Montdidier.
- **Festival national des arts et traditions populaires** : organisé par le comité Nord à Paris et initialement prévu le 28 octobre, ce festival a été reporté au 2 décembre suite à la fermeture du Théâtre Traversière pour travaux urgents. Malheureusement, les groupes préinscrits ne sont plus disponibles et le délai est très court pour relancer les inscriptions. En accord avec la coordinatrice de la CTN arts et traditions populaires, le festival a été annulé. Il sera reporté en 2024 si accord du conseil d'administration de l'UAICF.

M. Jumeaucourt explique la situation du Théâtre Traversière qui a supporté deux ans de fermeture suite à la pandémie puis une année de programmation sans aucune rentrée d'argent. De plus, il est souvent inondé après chaque passage de fortes pluies, ce qui cause à nouveau sa fermeture et rend les programmations difficiles.

- **Salon multimédia et stage** : du 13 au 15 octobre à Nantes. Tous les clubs Microfer du Nord y participeront.
- **Festival des musiques** : à Paris les 14 et 15 octobre 2023. Le groupe d'Accordéon de l'École de Musique a posé sa candidature pour y participer.
- **Rassemblement de chant choral** : les 14 et 15 octobre 2023 à Saint-Mandrier. Pas de participation du Nord.

M. Miguel donne une information qu'il vient de recevoir concernant l'organisation du prochain rassemblement Module Junior en 2024. Initialement prévu à Chalindrey, sa tenue semble compliquée et si le souci persiste, le comité Nord est prêt à prendre en charge son organisation.

Pour continuer avec le modélisme, M. Miguel annonce la possibilité de tenir un stage Module Junior durant la rencontre amicale des modélistes de novembre. Actuellement, le projet consiste à concevoir les modules pour les transporter dans un cabas de style Leroy Merlin.

## **7. Lecture du courrier et questions diverses**

### **• Locaux de Drancy**

M. Jumeaucourt donne des nouvelles concernant l'avancé des locaux à Drancy. Des données ont été demandées aux associations afin de réunir les éléments pour classer le bâtiment en « établissement recevant du public » (ERP). Actuellement, il s'agit d'un « établissement recevant des travailleurs » (ERT). Le dossier a été transmis à la SNCF et la procédure est en cours.

M. Miguel lui indique que le comité Nord a reçu un courriel de la nouvelle association So Dianse concernant la signature d'un accord pour des locaux à Ermont. M. Jumeaucourt précise qu'il a rencontré la responsable et une solution temporaire a été trouvée.

### **• Groupe de travail « fichier national des adhérents »**

La première réunion s'est tenue le 12 septembre dernier. Le comité Nord n'a pas pu être représenté. Nous verrons les résultats des débats dans le compte rendu. Le prochain groupe de travail aura lieu le 21 novembre 2023.

- **Projet ReVe**

Ce projet suit son cours malgré le manque de précision sur la finalité de ce projet. Des textes du CLEC ont été transmis à l'ensemble des associations. L'École de Musique travaille déjà dessus.

- **Tarot club d'Amiens**

Courant septembre, nous avons appris le décès du président, M. Jean-Pierre Copin, survenu le 6 juillet dernier. L'association est actuellement à l'arrêt. Un contact a été pris avec M. Maréchal, trésorier, pour pouvoir maintenir le club et éviter sa dissolution. Le CASI d'Amiens accompagne également les membres du bureau dans cette démarche.

- **Tour de table**

- Mme Galhaut indique qu'elle ne participera plus au gala de Motiv'Danse. Le spectacle était une réussite mais elle n'a pas pu en faire de compte-rendu car, malgré ses relances, elle n'a eu aucun retour de la présidente.
- M. De Beukelaer demande si les doubles des clés ont été fait. M. Miguel indique que le règlement doit se faire en ligne par carte bleue. Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Miguel remercie les participants et lève la séance à 11 h 50. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 5 décembre 2023 à 9 h 45**.

Pascal Chabot  
Secrétaire adjoint du comité UAICF Nord